

LA RTBF

est une bonne élève



Son bilan 2016 dressé par le CSA est assez positif

► En tant que média de service public, la RTBF est tenue à une série d'obligations prévues dans son contrat de gestion. Chaque année, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) dresse le bilan des douze mois écoulés afin de vérifier si le service public a bien rempli ses missions. Et le résultat est plutôt positif.

Outre la reconnaissance d'une offre digitale en véritable évolution, le CSA souligne également (mais pas seulement) le renforcement de la programmation jeunesse de la RTBF sur l'exercice 2016 et au regard des perspectives 2017 et 2018. En 2015, l'organe régulateur avait, en effet, constaté un manquement important auprès de l'éditeur concernant les programmes destinés aux publics d'adolescents, à la production desquels ils sont asso-

ciés. La RTBF était donc tenue de "(co) produire et de diffuser des programmes destinés à la jeunesse (3 à 12 ans) et aux adolescents (12 à 18 ans). Ces programmes doivent également favoriser la participation et l'expression directe des enfants et des adolescents, faire appel aux talents artistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles et favoriser les partenariats avec le secteur de la jeunesse", stipule un communiqué du CSA.

Si le constat reste le même pour 2016, "l'arrivée de Tarmac, de séries spécifiques pour ce public comme Lucas, etc. et de programmes entièrement pensés pour les réseaux Snapchat (la série PLS, par exemple) devraient renverser la tendance pour l'année 2017", continue le communiqué qui retient également l'attention sur "les productions hors fictions initiées par OUFtivi" ou encore "le travail remarquable mené par le service jeunesse en partenariat avec l'enseignement."

A.P.